

Les Odonates du marais temporaire de Morlin (Communes de Montagny et de Taluyers) (Département du Rhône)

Par Daniel GRAND* et Fabien BILLAUD**

Impasse de la Voûte, F-69270 Saint-Romain-au-Mont-d'Or - danieljgrand@yahoo.fr
CREN Rhône-Alpes, Maison-Forte, F-69390 Vourles

Mots clés : ODONATA, FAUNISTIQUE, DEPARTEMENT DU RHONE, FRANCE.

Key words : ODONATA, FAUNISTICS, RHONE DEPARTMENT, FRANCE.

Résumé : Dernière espèce découverte sur le marais de Morlin, *Lestes dryas* est également la 62^e espèce répertoriée du département du Rhône. D'une superficie de 3 hectares, le marais est ceinturé par un fossé drainant de faible profondeur. Pour l'essentiel, il est constitué d'une prairie inondable bordée et envahie par endroits de fourrés buissonnants et arborés. Cette prairie inondée s'assèche au début de l'été, situation qui perdure en automne et parfois se prolonge jusqu'en hiver, et seule subsiste une mare permanente résiduelle de quelques dizaines de mètres carrés. Ce marécage temporaire, qui correspond à un biotope rare sur le département, possède un cortège odonatologique de 33 espèces. Ce cortège comprend une proportion importante de libellules spécialistes des milieux humides subissant des assèchements plus ou moins sévères, tels *Lestes barbarus*, *L. virens*, *Aeshna affinis*, *Sympetrum meridionale* et *S. sanguineum*, mais aussi *Chalcolestes viridis* et *Sympecma fusca* qui supportent des exondations estivales malgré leur préférence pour les eaux permanentes. Les émergences de ces 7 espèces sont massives pour la plupart et souvent précoces pour *L. barbarus* (8 mai) et *S. sanguineum* (15 mai). D'autres libellules dignes d'intérêt fréquentent le marais comme *Ischnura pumilio*, *Coenagrion scitulum*, *Anax parthenope*, *Sympetrum fonscolombii* et même *Leucorrhinia pectoralis*, mais de manière occasionnelle pour cette dernière espèce. L'existence de ce marais est menacée par la construction prochaine d'une autoroute.

Odonata from Morlin temporary pond (Montagny and Taluyers municipalities) (Rhône department).

Summary : *Lestes dryas* has been recently discovered in Morlin temporary pond and is thus the 62nd species of Rhône department. A low deep ditch borders the 3 ha pond which is mainly composed by a submerged meadow with shrubs and trees. This meadow dries out from early summer to autumn, sometimes winter, except for a pool measuring only a few squared meters; such a milieu is rare in the department. Thirty three Odonata species can be encountered. Among them a significant part is represented by typical temporary pools species such as *Lestes barbarus*, *L. virens*, *Aeshna affinis*, *Sympetrum meridionale* and *S. sanguineum* but also by *Chalcolestes viridis* and *Sympecma fusca* that can stand the drying

of the pool during summer but are rather permanent pool species. Considering those seven species, lots of adults emerge from the water and *L. barbarus* and *S. sanguineum* do so especially early (respectively on the 8th and 15th of May). Other conspicuous dragonflies fly around the pool: *Ischnura pumilio*, *Coenagrion scitulum*, *Anax parthenope*, *Sympetrum foscolumbii*; *Leucorrhinia pectoralis* do so occasionally. Finally, the author underlines that Morlin temporary pool is threatened by a highway project.

Localisation

Le marais de Morlin est situé en région Rhône-Alpes, dans le sud du département du Rhône, au cœur de la zone concernée par l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope des Landes du plateau de Montagny (altitude : 280 mètres), où il se trouve à cheval sur les communes de Montagny et de Taluyers.

Présentation du marais

D'une superficie d'un peu moins de trois hectares, son aspect général lui confère une forme assez compacte. Il s'agit d'un marais temporaire aux origines anthropiques bien visibles, destiné à recueillir les eaux de pluie ruisselant des prairies environnantes et qui constituent son bassin-versant. Cette cuvette de faible profondeur a été creusée en plusieurs endroits, en particulier dans sa partie centrale, tandis qu'un fossé de trois mètres de large en moyenne, pour une profondeur de 50 à 70 centimètres, ceinture le marais sur tout son périmètre.

Ces caractéristiques paysagères et floristiques correspondent à une prairie humide, noyée au printemps et dominée par des formations à carex et scirpes. Cette prairie occupe environ 40 % de la superficie du marais et est bordée et entrecoupée de fourrés de prunelliers parfois mélangés de saules cendrés, qui s'étalent également sur environ 40 % du marais. Les 20 % restant correspondent à une prairie moins humide et jamais inondée. Outre les Odonates, les richesses biologiques du marais de Morlin sont caractéristiques des zones humides et incluent des plantes rares comme *Gratiola officinalis* et *Pilularia globulifera*, deux herbacées ici abondantes et qui sont très dépendantes des variations du niveau de l'eau. On y découvre aussi la fougère *Ophioglossum vulgatum*, beaucoup plus discrète, et l'orchidée *Orchis laxiflora* dont nous retrouvons de belles populations dans certaines prairies environnantes. Enfin, un papillon protégé, *Lycaena dispar*, de la famille des Lycaenidae, peut être observé sur le site ; cette espèce reste dépendante des *Rumex*, plantes hôtes de sa chenille.

Régime des eaux

Les eaux de pluie collectées et drainées par un petit bassin-versant, s'accumulent sur le marais de l'automne au milieu du printemps. Le plan d'eau s'étale sur une superficie maximale de 1,5 hectare vers fin avril-début mai. A partir de la mi-mai le niveau d'eau commence à baisser et ceci s'accélère ensuite, sous l'effet des infiltrations dans le sous-sol, de l'évapotranspiration induite par la végétation abondante et de l'évaporation de la surface en eau qui est d'assez faible profondeur

(de 20 cm sur les prairies humides à 80 cm pour les fossés périphériques). En général, à partir de début juillet, le marais est asséché sur 85 à 90 % de sa superficie et vers la fin août seule la mare centrale, suffisamment profonde, conserve un peu d'eau (de 25 à 100 m² selon les années).

Cortège odonatologique

Au regard du grand intérêt faunistique, floristique et paysager du marais de Morlin, un suivi odonatologique y est pratiqué depuis une décennie. Lors d'une visite réalisée le 13 août 2007, nous trouvions parmi des centaines de *Lestes virens* et *L. barbarus*, un ♂ isolé de *L. dryas* dont la présence surprend en ce lieu car cette espèce est rarissime dans les plaines de Rhône-Alpes. En effet, la population la plus proche est située sur le site tourbeux de la confluence Bourbre-Catelan en Ile-Crémieu (Isère), plus de 60 km à l'est. Avec un cortège global de 33 espèces observées sur une période d'une dizaine d'années, Morlin est certainement l'un des marais temporaires les plus remarquables du département du Rhône. Ce cortège s'articule autour des familles et espèces suivantes :

Calopterygidae

1. *Calopteryx splendens splendens* (Harris, 1780)

Un ♂ accidentel provenant sans doute du fleuve Rhône a été capturé le 14 juin 2002 sur l'un des chenaux du marais.

Lestidae

2. *Chalcolestes viridis* (Vander Linden, 1825)

Les émergences de cette espèce se produisent dès les premiers jours de juin, lors des printemps chauds et secs, et se prolongent jusqu'à début juillet pour les secteurs ombragés, encore en eau à cette période. Les premiers individus reproducteurs n'apparaissent guère avant la mi-juillet, début des pontes. Les effectifs sont surtout abondants à partir de la mi-août, leur maximum étant atteint en septembre. Les ♀, très souvent accompagnées des ♂, pondent dans les rameaux des saules et des aulnes, mais aussi parfois dans les branchettes tendres de chêne (jusqu'à 3 ou 4 mètres au-dessus de l'eau) ou dans les plantes herbacées (joncs et rubaniers) du bord des chenaux. Cette espèce, qui craint les fortes chaleurs, est surtout visible le long des lisières boisées et ombragées des chenaux, mais également dans les secteurs buissonnants à prunelliers. Fin octobre, il ne reste plus que quelques individus s'attardant au soleil.

3. *Lestes barbarus* (Fabricius, 1798)

En 2007, des émergences précoces ont été observées dès le 8 mai, mais habituellement elles commencent dans la deuxième quinzaine de mai et se poursuivent jusqu'en juin. Contrairement à *C. viridis*, les larves de *L. barbarus* réalisent leur mue imaginale de préférence sur les bordures humides bien ensoleillées des chenaux et sur la prairie inondée les prolongeant, ce dernier biotope étant en grande partie asséché avant la fin juin. En juillet, cette prairie est occupée par des centaines de couples qui pondent dans la végétation herbacée. Cette imposante

population diminue régulièrement par la suite et s'éteint à la mi-octobre (dernière observation le 16 octobre).

4. *Lestes dryas* Kirby, 1890

Un ♂ unique a été capturé dans la prairie humide le 13 août 2007 parmi plusieurs centaines de Lestidae, surtout composés de *L. barbarus* et *L. virens vestalis*. Des recherches ultérieures pour trouver d'autres individus sont restées infructueuses.

5. *Lestes virens vestalis* (Charpentier, 1825)

Cette espèce n'émerge pas avant début juin sur le marais. Ces émergences se produisent toujours de manière explosive (plusieurs centaines d'individus) et elles se poursuivent, lorsque cela est possible, jusqu'au début juillet. En août et septembre, les couples sont dispersés dans la prairie humide exondée. En général, ils pondent assez près de l'eau, voire dans la végétation en partie inondée. Quelques individus possèdent des ptérostigmas légèrement bicolores, c'est-à-dire avec moins du quart apical blanc tandis que le reste est brun. La population locale s'éteint dans les premiers jours de novembre.

6. *Sympecma fusca* (Vander Linden, 1820)

C'est le Lestidé le moins abondant du marais, avec au mieux quelques dizaines d'individus présents sur les sites de ponte début mai. Il est possible d'observer des émergences depuis la fin juin jusqu'à la fin juillet, la date la plus tardive étant le premier août.

Coenagrionidae

7. *Coenagrion puella* (L., 1758)

Cette espèce émerge de la fin avril à la mi-mai. Par forte chaleur, elle recherche l'ombre et, au début de l'été, nous ne la trouvons que sur les chenaux en eau surplombés d'une lisière arborée.

8. *Coenagrion scitulum* (Rambur, 1842)

Ce *Coenagrion* est strictement inféodé à la mare permanente dont la bordure peu profonde est envahie d'hydrophytes atteignant la surface. Les années favorables, les premières émergences peuvent commencer dès le 8 mai, tandis que les derniers individus sont aperçus début août. D'une année à l'autre, les populations fluctuent dans des proportions considérables, ces variations allant de quelques dizaines d'individus à plusieurs centaines.

9. *Erythromma lindenii* (Selys, 1840)

Peu abondante sur le marais, cette espèce reste localisée sur la mare permanente au printemps. Lorsque la sécheresse se prolonge, seule la partie centrale de la mare reste en eau. Ce secteur étant dépourvu d'hydrophytes en surface, les adultes désertent alors cette mare résiduelle.

10. *Erythromma viridulum* (Charpentier, 1840)

Il est modérément abondant en été sur les hydrophytes affleurant la surface de la mare permanente, mais il l'abandonne au début de l'été pour les mêmes raisons que *E. lindenii*.

11. *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820)

C'est un ubiquiste assez bien distribué sur le marais, où il est possible de le voir de fin avril à début octobre sur tous les milieux en eau.

12. *Ischnura pumilio* (Charpentier, 1825)

Cette espèce est beaucoup plus rare que *I. elegans*, mais elle est régulièrement observée sur le marais, surtout à proximité de la mare permanente, de début mai à fin septembre.

13. *Pyrhosoma nymphula* (Sulzer, 1776)

Egalement peu abondant sur le marais, il se rencontre essentiellement sur les chenaux ombragés, surtout en mai. Sa reproduction en ce lieu n'est pas assurée, car il ne supporte pas les exondations prolongées de ces milieux.

Aeshnidae**14. *Aeshna affinis*** Vander Linden, 1820

Une population de plusieurs centaines d'individus existe à Morlin. Sa reproduction y est observée chaque année, avec des émergences nombreuses intervenant entre la fin-mai et la mi-juin, des exuvies isolées pouvant être collectées jusqu'à la fin juin. En août, plusieurs dizaines de ♂ étaient présents chaque jour par beau temps, de préférence sur les secteurs asséchés. A l'occasion, l'un d'eux peut cependant survoler un tronçon de chenal inondé, surtout s'il est recouvert de végétation en surface. Chaque année, cette population d'*A. affinis* reste abondante jusque dans les premiers jours de septembre, période à partir de laquelle les effectifs s'effondrent en une semaine environ. Au-delà des 10-12 septembre, nous ne rencontrons plus que de rares individus et le 21 septembre 2006 correspond à l'observation la plus tardive de cette espèce sur le site. Contrairement à ce qui est constaté ailleurs et, notamment, sur les étangs de la Dombes (Ain), *A. affinis* n'est pas remplacé par *A. mixta* sur le marais en septembre-octobre, espèce pourtant omniprésente sur le plateau de Montagny à cette période. Cette situation inhabituelle est due aux assèchements prolongés sévissant sur le marais d'août à octobre, voire au-delà, qui sont défavorables à *A. mixta*.

15. *Aeshna cyanea* (O.F. Müller, 1764)

C'est un ubiquiste qui fréquente discrètement le marais en individus isolés. Les ♀ viennent parfois pondre dans un secteur occupé par une mare temporaire semi-forestière. En août et septembre, nous avons observé quelques ♀ qui pondaient dans un tronc d'arbre pourrissant tombé dans la mare exondée. Elles essayaient également d'introduire leurs œufs dans des affleurements rocheux fissurés et dans la terre

dénudée ayant conservé un semblant d'humidité. Aucune exuvie de cette espèce n'ayant été trouvée, elle ne peut s'y reproduire que de manière accidentelle lors d'étés humides.

16. *Aeshna isoceles* (O.F. Müller, 1767)

Cette espèce est tout à fait accidentelle sur le marais. Le ♂ observé le 30 mai 2000 provenait probablement d'une petite population localisée à moins de 5 km au nord-est, sur la commune de Brignais.

17. *Aeshna mixta* Latreille, 1805

Bien présente et parfois même abondante sur le plateau de Montagny, cette espèce évite le marais de Morlin en raison de son assèchement sévère à partir du milieu de l'été, période où les adultes reproducteurs de cette espèce reviennent habituellement sur leurs sites de reproduction. Toutefois, lors d'étés maussades comme en 2007, les chenaux ceinturant le marais se maintiennent en eau jusqu'à l'automne. Cette situation inhabituelle a permis d'y rencontrer un ♂ dès la mi-août et plusieurs autres en septembre et octobre. Cependant aucune ♀ n'y a été observée lors de nos passages.

18. *Anax imperator* Leach, 1815

Se reproduit seulement sur la mare permanente, qui est toujours ensoleillée au milieu de la prairie. Les ♀ pondent dans la roselière basse ainsi que dans les hydrophytes atteignant la surface, et plus spécialement dans les potamots.

19. *Anax parthenope* (Selys, 1839)

Il est régulièrement observé sur le marais, au-dessus de la mare permanente que des ♂ isolés survolent furtivement tant qu'ils ne sont pas pris en chasse par les ♂ territoriaux d'*A. imperator*. La découverte de deux exuvies confirme la reproduction de cet *Anax* sur le marais, au moins de manière occasionnelle.

Gomphidae

20. *Gomphus pulchellus* Selys, 1840

Cette espèce est accidentelle sur le marais. Le ♂ observé le 30 mai 2000 venait des carrières inondées ou étangs proches, situés sur le plateau de Montagny. Ces plans d'eau sont favorables au développement de petites populations de cette espèce qui, par ailleurs, est commune sur le département (GRAND, 2004).

Corduliidae

21. *Cordulia aenea* (L., 1758)

C'est le seul Cordulidé fréquentant le marais de Morlin, où il est observé chaque année de début mai à la mi-juin. Les ♂ patrouillent essentiellement sur les chenaux en eau recouverts par une lisière arborée, configuration qui les protège efficacement du soleil. Comme cette espèce ne supporte pas l'assèchement de ses habitats, sa

reproduction y est incertaine. Les ♂ observés chaque année proviennent du plateau de Montagny et notamment d'anciennes carrières inondées localisées à proximité.

Libellulidae

22. *Crocothemis erythraea* (Brullé, 1832)

Il est peu abondant et dispersé sur le marais, où nous le rencontrons surtout sur les secteurs inondés, ouverts et ensoleillés. Il s'y reproduit à l'occasion comme le prouve la collecte de rares exuvies.

23. *Libellula depressa* L., 1758

Bien distribué sur tous les secteurs qui restent en eau jusqu'au début de l'été, mais sa reproduction n'est avérée que sur la mare permanente. A la mi-août, de rares individus erratiques divaguent encore près des secteurs ombragés.

24. *Libellula fulva* O.F. Müller, 1764

Accidentel sur le marais, il lui arrive de former de petites populations d'une dizaine d'individus. Ce fut le cas en mai 2000, année où nous avons également observé un accouplement.

25. *Libellula quadrimaculata* L., 1758

Rarement abondant sur Morlin où ses possibilités de reproduction sont réduites. Cette espèce reste sur le site tant qu'il y a suffisamment d'eau, c'est-à-dire jusqu'à la fin du printemps. Même si ses effectifs dépassent la douzaine d'individus, ces derniers proviennent des étangs permanents du plateau de Montagny.

26. *Leucorrhinia pectoralis* (Charpentier, 1825)

La découverte de cette libellule protégée, à Morlin, a été une totale surprise car elle était précédemment inconnue du département du Rhône (GRAND *et al.*, 2001). Sur le marais, les roselières basses et inondées qui s'appuient sur des boisements riverains, constituent des biotopes similaires aux habitats de cette espèce en Dombes (Ain). Ces conditions favorables expliquent la présence de 5 ♂ en mai 2001 et de deux autres, le 27 mai 2004. Cependant, l'assèchement du marais, qui peut se prolonger 4 ou 5 mois, semble un obstacle majeur à sa pérennisation locale.

27. *Orthetrum albistylum* (Selys, 1848)

Cette espèce est bien représentée sur le marais de la mi-mai à fin juin, sur les secteurs ensoleillés. Sa reproduction y est possible, mais non encore prouvée. A partir des premiers jours de l'été, les individus commencent à désertir le site qui est abandonné dès que son assèchement est avancé.

28. *Orthetrum brunneum* (Fonscolombe, 1837)

Cet *Orthetrum* est accidentel sur le marais. Les rares individus de passage sur le site proviennent du ruisseau le Garon, distant d'un peu plus de 1000 mètres.

29. *Orthetrum cancellatum* (L., 1758)

C'est un ubiquiste dont le destin sur le site est comparable à celui d'*O. albistylum*. Abondant au printemps, il devient rare ou disparaît lorsque le marais s'assèche.

30. *Sympetrum fonscolombii* (Selys, 1840)

Cette espèce est assez souvent observée, mais rarement en mai et jamais en population structurée. Sa reproduction est cependant prouvée à Morlin par l'observation le 13 août 2007 de deux individus achevant leur émergence. Particulièrement humide, l'été 2007 a favorisé la reproduction de certaines espèces ayant besoin d'eau permanente comme *S. fonscolombii*, dont les individus rencontrés sur le site au printemps sont des migrants.

31. *Sympetrum meridionale* (Selys, 1841)

Cette espèce présente des populations de plusieurs centaines d'individus sur le marais, à partir du mois d'août. Sans être une rareté en plaine dans le département du Rhône (GRAND, 2004), les sites de reproduction de cette espèce y sont fort rares. Les émergences commencent dans la première quinzaine de juin et se poursuivent jusqu'à mi-juillet si les conditions sont favorables, c'est-à-dire avec présence d'eau. Les premières larves émergent en début de matinée, puis les exuviations imaginale se déroulent toute la journée, des larves sortant encore de l'eau en fin d'après-midi. Les adultes ont une maturation assez longue et restent longtemps en estivation et ne reviennent guère avant août sur le marais, la période de ponte étant à son apogée en septembre. La ♀, accompagnée du ♂, lâche ses œufs au-dessus des secteurs exondés, souvent loin de l'eau, voire en son absence complète. Elle n'apprécie pas de pondre directement au-dessus de l'eau, ce que confirment diverses observations. Tous les couples ayant été capturés sur le plan d'eau de la mare permanente étaient des *Sympetrum striolatum*. Si des ♂ de *S. meridionale* peuvent traverser cette mare ou voler en bordure de l'eau sur la végétation basse, aucune ponte n'y a été observée. Des individus isolés fréquentent le marais jusque dans la première décade de novembre, à condition qu'aucun gel n'intervienne à cette période de l'année.

32. *Sympetrum sanguineum* (O.F. Müller, 1764)

Il devient abondant à partir de juillet, où ses populations sont de plusieurs centaines d'individus. Les premières émergences interviennent dès le début de la troisième décade de mai et se poursuivent jusqu'à la fin juin. Après une période de maturation de l'ordre de deux semaines, les adultes reviennent sur le site à partir de la mi-juin. Ils ont un comportement assez semblable à celui de *S. meridionale*, mais sont moins exigeants dans leur stratégie reproductrice. Après un accouplement qui se déroule posé sur la végétation basse, la ♀, le plus souvent accompagnée du ♂, lâche ses œufs au-dessus de secteurs exondés. Toutefois, les emplacements de ponte peuvent être des berges nettement humides ou même partiellement inondées à condition que l'eau soit dissimulée par de la végétation aquatique comme, par exemple, une formation herbacée dense.

33. *Sympetrum striolatum* (Charpentier, 1840)

Les premières émergences s'intercalent entre celles de *S. sanguineum* et de *S. meridionale*, mais elles commencent rarement avant début juin. Nous pouvons observer ce *Sympetrum* tout l'été et bien au-delà sur le marais, mais il est moins abondant que les deux autres. Il devient dominant en octobre, des individus pouvant être vus jusqu'à fin novembre, même par petits gels à condition qu'ils soient de courte durée. Après un accouplement sur la végétation basse, la ponte se pratique le plus souvent en tandem. Toutefois, à la différence de *S. meridionale* et *S. sanguineum*, la présence d'eau est indispensable à la ♀ de *S. striolatum* qui ne libère ses œufs qu'à son contact direct. Les ♂ à la recherche des ♀ patrouillent au-dessus de l'eau ou à proximité immédiate. Toutes les captures de couples ou de ♀ solitaires du genre *Sympetrum* pondant sur la mare permanente ou ses bordures inondées étaient des *S. striolatum*.

Menaces

Le marais de Morlin est préservé réglementairement par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et sa gestion est assurée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Rhône-Alpes, en partenariat avec un agriculteur, la Société de chasse et les Collectivités territoriales. Malheureusement, ce marais est situé à proximité du fuseau de voirie qui a été retenu pour la construction prochaine de l'autoroute A45, reliant Lyon à Saint-Etienne. Lorsque cette infrastructure sera construite, il est à craindre que le fonctionnement hydraulique du marais en sera affecté.

Conclusions

Avec 33 espèces répertoriées, le marais de Morlin présente une originalité certaine pour le département du Rhône et, à un degré moindre, pour le nord de la région Rhône-Alpes, tant par la spécialisation de certaines espèces pour les milieux humides temporaires que pour leurs effectifs souvent impressionnants. Ce cortège local et assez hétérogène dans sa composition peut être scindé, selon les espèces et la nature de leur spécialisation, en 4 catégories :

1. Les espèces spécialistes des marécages temporaires comme *Lestes barbarus*, *L. virens*, *Aeshna affinis*, et *S. meridionale*.
2. Les espèces tolérantes, sous certaines conditions, aux milieux temporaires parmi lesquelles nous trouvons *Chalcolestes viridis* et *Sympetma fusca* et *Sympetrum sanguineum*.
3. Les espèces se reproduisant de préférence sur la mare permanente, comme *Coenagrion puella*, *C. scitulum*, *Erythromma lindenii*, *E. viridulum*, *Ischnura elegans*, *I. pumilio*, *Anax imperator*, *Libellula depressa*, *Orthetrum cancellatum*, *Crocothemis erythraea* et *Sympetrum striolatum*.
4. Les espèces peu adaptées aux marais temporaires mais pouvant s'y reproduire occasionnellement lors d'années favorables, c'est-à-dire bénéficiant d'une inondation estivale tardive se prolongeant en automne. Il s'agit de

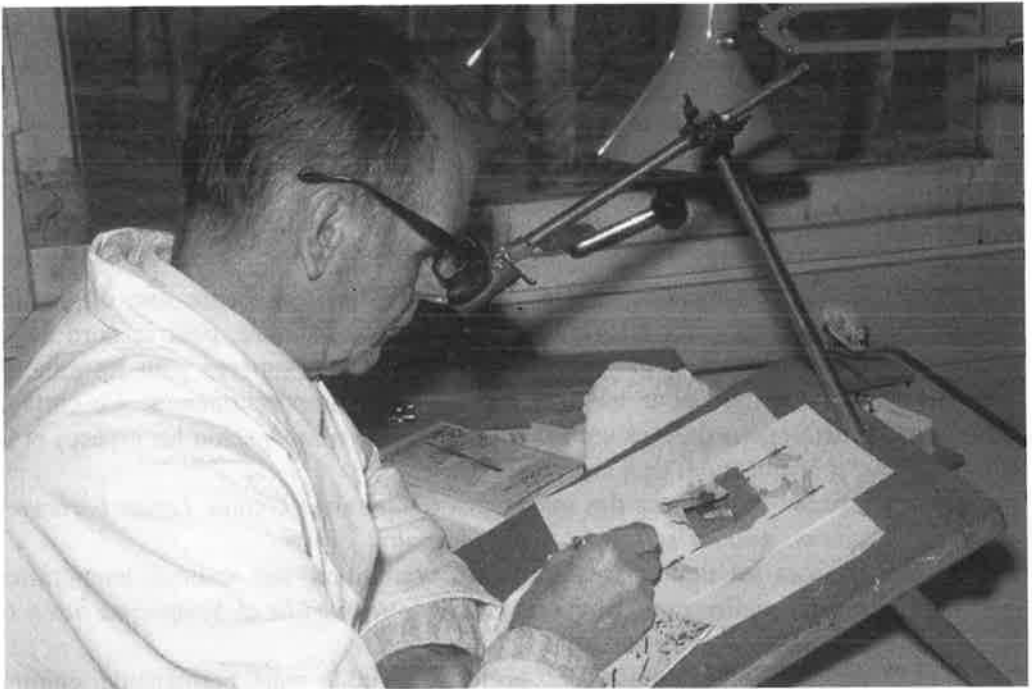
Pyrrhosoma nymphula, *Aeshna cyanea*, *Anax parthenope*, *Cordulia aenea*, *Libellula quadrimaculata*, *Orthetrum albistylum* et *Sympetrum fonscolombii*.

Les autres espèces, à savoir *Calopteryx splendens*, *Lestes dryas*, *Aeshna isoceles*, *A. mixta*, *Gomphus pulchellus*, *Orthetrum brunneum*, *Libellula fulva* et *Leucorrhinia pectoralis* ne sont que des visiteurs accidentelles ou erratiques.

Travaux cités

GRAND D., 2004. *Les libellules du Rhône*. Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, Lyon, 256 pp.

GRAND, D., GREFF, N. & G., DELCOURT, 2001. *Leucorrhinia pectoralis* (Charpentier, 1825) nouveau pour le département du Rhône (Odonata, Anisoptera, Libellulidae). *Martinia*, 17 (3) : 107-109.



Hommage à René Préchac
(Photographie réalisée dans les années 1980)
Voir page 14